



# BESSINES INFOS

Informier, Échanger, Partager ...  
... Pour Bien Vivre Ensemble

## L'Édito du Maire

Chères Bessinoises, chers Bessinois

### **Dans un contexte international tendu, l'augmentation des prix touche tous les budgets.**

Comme les particuliers et les entreprises, les collectivités subissent l'augmentation des prix de l'énergie, des carburants, des denrées alimentaires et des services. A ces augmentations, s'ajoute, pour elles, la hausse justifiée des salaires des fonctionnaires.

Dans ce contexte, notre première priorité est d'apporter une attention particulière à la consommation énergétique dans nos bâtiments publics (mairie, école, bâtiments mis à la disposition des associations). Chacun est appelé à être éco-responsable pour veiller à la bonne utilisation du chauffage et de l'éclairage. J'ai pris des mesures pour réduire le coût de l'éclairage public tout en maintenant les décorations de Noël (sur LED) pour conserver l'ambiance festive des fêtes de fin d'année (voir page 5). Nous étudions d'autres mesures plus pérennes pour être plus responsables et économes des deniers publics que nous gérons pour vous.

### **Projet d'édification d'une nouvelle antenne téléphonique.**

La société BOUYGUES doit déposer un permis de construire d'intérêt public pour l'édification d'une nouvelle antenne téléphonique (4 et 5G) rue des Oiseaux. L'étude est en cours à Niort Agglo. J'espère que cette antenne, si elle devait être installée, apportera une nette amélioration au réseau de téléphonie mobile de notre commune, sans causer de nuisances pour les riverains. Les documents relatifs à ce projet seront consultables en mairie.

### **Promesse de campagne.**

Comme nous l'avons annoncé dans notre profession de foi, nous relançons les comités de quartiers à compter du début d'année prochaine (voir page 8), afin que chacun puisse participer au développement et à l'embellissement de notre commune.

### **Cérémonie des vœux.**

Après 2 années sans cérémonie des vœux à cause de la pandémie, je me réjouis de pouvoir vous rencontrer dans une ambiance festive pour célébrer la nouvelle année.

\*\*\*\*\*

Un an après l'élection du 5 décembre 2021, qui a validé notre réélection, je vous remercie, avec mon équipe municipale, de vos messages d'encouragement et de confiance qui témoignent de votre soutien aux actions que nous menons dans le seul souci de l'intérêt commun.

A nom du conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Christophe GUINOT  
Maire de Bessines

## Cérémonie des Vœux du Maire

Le Maire, Christophe GUINOT, convie toutes les Bessinoises et tous les Bessinois à la cérémonie des vœux qui aura lieu

**le vendredi 13 Janvier 2023,  
à partir de 19h à la salle de la Grange.**

Ce sera l'occasion pour l'équipe municipale de revenir sur toutes les actions réalisées depuis 2020, avant de partager un verre de l'amitié pour célébrer la nouvelle année.





## Vie Municipale

### Décisions du Conseil Municipal du 9 novembre 2022

- Désignation de M. Bruno ROUSSEAU comme correspondant Incendie et Secours ;
- Validation de la demande de formation d'un agent ;
- Création du Conseil Municipal des Jeunes ;
- Autorisation du prêt de 2 « Hommes de Bessines » en bronze au musée AGESCI de Niort ;
- Autorisation de la location du local de l'ancienne poste à 2 nouveaux kinésithérapeutes pendant la durée des travaux de la maison de santé ;
- Réduction du périmètre des abords des monuments historiques (église et pigeonnier) ;
- Approbation du devis de la rénovation de l'éclairage du stade et du gymnase du Gros Buisson et des demandes de subventions liées à ces projets ;
- Autorisation du versement de subventions aux associations ;
- Approbation des modalités de partage de la taxe d'aménagement entre la commune et Niort Agglo en application de la loi de finances pour 2022.

Compte rendu complet consultable en mairie ou sur [www.mairie-bessines.fr](http://www.mairie-bessines.fr)

### Nomination de Bruno ROUSSEAU, Conseiller Municipal correspondant INCENDIE et SECOURS

Pour mémoire, la loi dispose que ce correspondant, interlocuteur privilégié du SDIS\* sur les questions relatives à la prévention, la protection et la lutte contre les incendies, a pour mission l'information et la sensibilisation du conseil municipal et des habitants de la commune sur l'ensemble des questions relatives à la prévention et à l'évaluation des risques de sécurité civile, à la préparation des mesures de sauvegarde, à l'organisation des moyens de secours, à la protection des personnes, des biens et de l'environnement et aux secours et soins d'urgence aux personnes victimes d'accidents, de sinistres ou de catastrophes ainsi qu'à leur évacuation.

\*Service Départemental d'Incendie et de Secours



Dans ce cadre, le décret précise qu'il peut, sous l'autorité du maire, participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune. Il peut également concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde, à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive et à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune. Naturellement, il doit par ailleurs informer périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence.

### Élection du Conseil Municipal des Jeunes



**Le Conseil Municipal a décidé la création du Conseil Municipal des Jeunes (enfants scolarisés sur la commune), dans le but de les sensibiliser à une démarche citoyenne, de leur permettre de participer activement à la vie de leur commune. Les élections ont eu lieu le vendredi 18 novembre, encadrées par les conseillers municipaux.**

Les élus sont :

**Classe de CE2 : Anaïs MACCIONI et Valentin BRILOUET**

**Classe de CM1 : Lucia RODRIGUES et Paul-Arthur VANDENBERGHE**

**Classe de CM2 : Lucie TULASNE et Antoine FANLO**

Le CMJ récemment élu, se réunira 1 fois par trimestre, en présence du Maire, des élus référents et du directeur du Centre de Loisirs. Les enfants pourront proposer un ou plusieurs projets par an, qu'ils mèneront avec l'aide des conseillers municipaux et des animateurs du Centre de Loisirs. Le budget nécessaire à la mise en place des projets sera voté en Conseil Municipal. La 1ère réunion s'est tenue le 5 décembre, ce qui a permis aux heureux élus de découvrir la Mairie et de rencontrer l'équipe qui les accompagnera durant leur mandat





## Vie Associative

### Bessines ASPTT

#### Retour sur le tournoi caritatif URUS du samedi 29 octobre 2022

Ce tournoi destiné aux jeunes a pour objectif de collecter des fonds qui seront reversés à l'association **Un Rêve Un Sourire**. Il s'agissait de la deuxième édition. Cet événement, né en 2017 d'un projet universitaire, s'inscrit sur la durée dans la politique du club Bessines ASPTT. Nous avons donc accueilli 140 enfants représentant 16 équipes.

Nous avons pu compter sur une météo clémente et la bonne humeur de tous ! Beaucoup de personnes étaient présentes, et toutes ont joué le jeu, que ce soit à la buvette/restauration ou aux animations. Nous leur adressons un grand merci. Grâce à eux, nous avons eu l'immense plaisir d'avoir pu remettre une enveloppe de 1 000€ à l'association, soit l'intégralité des profits de l'événement.

Merci à notre équipe de 30 bénévoles qui a œuvré pour la réussite de cette manifestation. Nous avons également pu compter sur un stand de l'association **Un Rêve Un Sourire** avec deux bénévoles venus de la Rochelle et de Tours. Nous remercions également tous les acteurs et soutiens qui ont contribué à la réussite de l'évènement, avec une mention spéciale au département des Deux-Sèvres et à Katia Poncelet ! Sans oublier la confiance portée par Monsieur le Maire Christophe Guinot ainsi qu'à son équipe pour leur soutien.



#### Bourse aux jouets

Après plusieurs années d'annulation (dû au Covid), la bourse aux jouets traditionnellement organisée par l'APE a pu de nouveau avoir lieu avec la collaboration de Bessines ASPTT et ses nombreux bénévoles. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les visiteurs ont pu allier écologie et économies grâce au marché de seconde main. Les vendeurs étaient quant à eux ravis de faire de la place avant l'arrivée du Père Noël. 😊



Merci à la mairie qui a gracieusement prêté la salle de la Grange pour cette manifestation.

#### Manifestations du Comité des Fêtes de Bessines en 2023

**Dimanche 14 mai** : Fête de l'Angélique, parc de Noisy

**Samedi 24 juin** : Fête de la musique, parc de Noisy

**Judi 13 juillet** : Fête Nationale, complexe du Gros Buisson (co-organisation avec la Municipalité)

**Vendredi 4 août** : Soirée Musicale au bord de l'eau, parc de Noisy

**Dimanche 3 septembre** : Forum des Associations, salle de la Grange

Vous souhaitez venir nous aider dans l'organisation de ces événements et devenir bénévole pour le Comité des Fêtes ?

Envoyez-nous un mail à

**[comitedesfetesbessines@gmail.com](mailto:comitedesfetesbessines@gmail.com)**

et nous vous donnerons toutes les informations nécessaires pour rejoindre notre groupe dynamique et motivé pour dynamiser notre commune !!



#### Association des Anciens Combattants



De gauche à droite, Lucien Berry (président de l'association des Anciens combattants), Maurice TURQUETY, Bernard ALBERT et Bernard GUINOT, tous les trois médaillés, et Christophe GUINOT, Maire de Bessines

La cérémonie du 11 novembre, en hommage aux anciens combattants de la France, s'est déroulée avec une assistance nombreuse au monument aux morts de Bessines. La lecture des poèmes par les enfants Bessinois, la remise des médailles et les hommages rendus se sont déroulés sous un soleil radieux.



## Infos diverses

### Offre de Télésurveillance



Suite à la réunion publique du 22 octobre dernier, retrouvez l'offre de Télésurveillance d'IMA Protect\*.

2 mois d'abonnement offerts aux habitants de BESSINES, sur les offres "A La Carte" et "Tout Inclus" et sur les 2 premiers mois d'abonnement complets, avec le code promotionnel BESSINES.

=> à retrouver sur

**mairie-bessines.fr** ou au **02 51 179 178** pour une étude personnalisée.

\*ou offre équivalente avec un autre prestataire



### La Bronchiolite du nourrisson

#### Prévenir la bronchiolite

La bronchiolite est une infection respiratoire d'origine virale qui provoque chez les bébés une inflammation des petites bronches. **Elle peut être transmise par un enfant comme par un adulte !** Ainsi, respecter les gestes barrières est le meilleur moyen de protéger son enfant contre la bronchiolite. Pour cela, **il est important de se laver très souvent les mains quand on s'occupe d'un bébé, de porter un masque aux moindres symptômes de rhume ou de toux et pour finir, de limiter les contacts, en période d'épidémie, aux proches non malades.**

#### En cas de bronchiolite

La bronchiolite est la plupart du temps une maladie bénigne qui entraîne une altération de l'état général, une gêne pour respirer et pour s'alimenter, de la fièvre... **Dans 95 % des cas, la bronchiolite ne nécessite pas une hospitalisation et peut donc être prise en charge par un médecin de ville.** Il pourra prescrire, si nécessaire, de la **kinésithérapie respiratoire** qui sera un soutien complémentaire. La bronchiolite peut toutefois nécessiter une hospitalisation dans certains cas précis.

#### Quelle attitude adopter ?

La plupart du temps, une consultation chez le médecin suffit **mais en cas de signes décrits ci-dessous, contacter le 15 !**

Ne pas se rendre aux urgences directement pour éviter l'engorgement des services ou de transmettre la maladie à d'autres bébés.

#### LES CRITÈRES DE GRAVITÉ

- Ancien prématuré de moins de 3 mois
- Bébé de moins de 6 semaines,
- Bébé fragile (cardiopathie, maladie respiratoire, déficit immunitaire...)

#### LES SIGNES ALARMANTS

- S'il boit moins de la moitié de ses biberons lors des 3 derniers repas,
- S'il vomit systématiquement,
- S'il dort en permanence ou pleure de manière inhabituelle et ne peut s'endormir.

### La grippe revient...Vaccinons nous !

La vaccination contre la grippe revêt une importance particulière pour la protection des personnes à risque (susceptibles de développer des formes graves) et celles des professionnels de santé.

La Haute Autorité de Santé (HAS) insiste sur la nécessité de vacciner en priorité les personnes éligibles à la vaccination, et pour être doublement protégées, elle recommande que ces personnes soient également vaccinées contre la Covid 19.

Les personnes éligibles à la vaccination contre la grippe sont :

- Les personnes âgées de 65 ans et plus,
- Les personnes âgées de moins de 65 ans souffrant de certaines maladies chroniques,
- Les personnes souffrant d'obésité.

La stratégie vaccinale vise aussi à assurer une protection indirecte en vaccinant les professionnels de santé, les professionnels médicaux sociaux, l'entourage des nourrissons de moins de 6 mois, les aides à domicile des particuliers employeurs vulnérables.



## PLUI-D de Niort Agglo / Le développement du territoire à horizon 10 ans

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) est le document qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement dans toutes les communes du territoire de l'agglomération du Niortais.

Le PLUi fixe les règles générales d'utilisation du sol et s'imposera à tous les particuliers, entreprises ou administrations dans les demandes de permis de construire, d'aménager, de démolir ou encore les déclarations préalables. Sur notre territoire, il s'accompagne d'un volet Déplacement (PLUi-D) qui définit la politique de Niort Agglo en termes de mobilités.

### Les grands objectifs

- Organiser le développement du territoire (habitat, économie et équipement public),
- Réduire de près de 50% la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers,
- Mobiliser en priorité le potentiel dans les enveloppes urbaines (renouvellement urbain, comblement des dents creuses, mobilisation des logements vacants...),
- Améliorer les conditions de déplacement,
- Promouvoir les îlots de fraîcheur et limiter les îlots de chaleur,
- Protéger les bois et les haies, les zones humides, les paysages emblématiques et les éléments patrimoniaux,
- Préserver et optimiser la ressource en eau,
- Mettre en place des règles et des critères de performance énergétique pour la réduction des gaz à effet de serre.

### De quoi est constitué un PLUi-D ?

- **Un rapport de présentation** : diagnostic, analyse de l'état initial de l'environnement, de la consommation d'espaces naturels et agricoles, explication des choix retenus et des orientations du projet.
- **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** : C'est le projet porté par les élus qui définit les orientations générales des différentes politiques : aménagement, équipements, mobilité, protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, ...
- **Déplacement / Le Programme d'Orientations et d'Actions (POA)** : Plan d'actions de mise en œuvre de la politique des transports et déplacements. Il précise et détaille les orientations et objectifs inscrits dans le PADD.
- **Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)** : Elles traduisent le PADD par des principes d'aménagement identifiés par secteurs : habitat, transports, zones économiques, etc. Elles sont opposables aux autorisations d'urbanisme.
- **Le zonage et le règlement** : Le zonage délimite l'utilisation des sols et le règlement prescrit des règles à respecter dans ces zones (nature du projet, implantation).

### Calendrier prévisionnel du PLUi-D

- \* Présentation du projet de PLUi-D en décembre 2022
- \* Arrêt du PLUi-D en mars 2023
- \* Recueil des avis des communes et partenaires au printemps 2023
- \* Recueil des avis du public via une enquête publique à la rentrée de septembre 2023
- \* Approbation et exécution du PLUi-D en janvier-février 2024

L'arrêt du PLUi-D approchant (prévision : mars 2023), 4 réunions publiques présentant le PLUi-D dans sa globalité à la population de Niort Agglo sont prévues en fin d'année :

- Le mercredi 7 décembre 2022 à 20h30 à la salle des fêtes de Mauzé-sur-le-Mignon
- Le jeudi 8 décembre 2022 à 18h30 à la salle de la Baratte à Echiré
- Le jeudi 15 décembre 2022 à 20h00 à l'Hôtel de ville à Niort (salon d'honneur)
- Le mardi 10 janvier 2023 à 20h00 à la salle des fêtes de Beauvoir-sur-Niort

## Écoresponsabilité

Pour participer à l'effort de sobriété énergétique durant la période hivernale, la municipalité a pris les décisions suivantes :

- Plafonnement du chauffage à 19° dans les bâtiments communaux,
- Eclairage public : de 6h30 au levé du soleil et du couché du soleil à 21h,
- Illuminations de Noël LED : elles seront éclairées sur les créneaux horaires de l'éclairage public.



RETROUVEZ-NOUS SUR



PAGE COMMUNE DE BESSINES



WWW.MAIRIE-BESSINES.FR/



### QUI PEUT PROPOSER DES CALENDRIERS ?

- Les **facteurs** : bien souvent, cette vente se fait par votre facteur que vous connaissez,
- Les **pompiers** en tenue : Ils vous remettront un récépissé lors de la vente,
- Les **agents des communautés de communes** chargés de la collecte des déchets, sont parfois en tenue, portant ainsi la veste de la communauté pour laquelle ils travaillent,

### QUELQUES ÉLÉMENTS POUVANT VOUS AIDER

- Demander la **carte professionnelle** de la personne et ne jamais la laisser entrer dans votre habitation,
- Lors de la vente de calendriers, le **logo officiel** (pompiers, communauté de communes,...) de l'institution doit **ABSOLUMENT** être **PRESENT** sur l'objet vendu
- Méfiance surtout si les vendeurs sont deux. Souvent une personne détourne l'attention pendant que l'autre commet le vol.

## ALERTE AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

### ATTENTION

Avec l'approche des fêtes de fin d'année, les ventes de calendriers vont se multiplier et le risque d'arnaques aussi. Nous vous rappelons ici un certain nombre de principes recommandés par la gendarmerie afin d'anticiper et mieux vous protéger.

### Besoin d'aide pour mieux gérer votre budget ? Faites appel au Point Conseil Budget

Chacun d'entre nous peut être confronté un jour ou l'autre à des difficultés financières suite à la perte d'un emploi, une séparation, une accumulation de crédits ou s'interroger sur sa capacité à faire un nouveau crédit, financer des travaux...

Le Point Conseil Budget (PCB)\* des Deux-Sèvres est là pour vous aider ! Il s'agit d'un **dispositif anonyme, gratuit et ouvert à tous** qui a pour objectif de **prévenir des difficultés financières** conduisant aux situations de **malendettement et de surendettement**.



**Pour tous renseignements ou prises de rendez-vous, contactez le Point Conseil Budget de l'UDAF 79 :**  
**05 17 87 01 70 /**  
**pcb@udaf79.asso.fr**

### Le débat public interdit

### Parole à l'opposition

Comme lors de notre prise de fonction en décembre 2021, nous n'avons pas été autorisés à poser nos questions lors du dernier Conseil Municipal (9 novembre 2022), ce qui aurait donné lieu à un vrai débat public.

En effet, Mr le Maire nous oppose le règlement intérieur, règlement que lui-même ne respecte pas dans ses commissions.

Ce débat public constructif et intelligent n'a jamais existé avec cette municipalité.

Voici donc nos questions :

- Mr le Maire, savez-vous si notre commune de Bessines a connu beaucoup de cambriolages cette année ?
- Concernant le câble de la vidéo sectionné accidentellement par une pelleteuse, est-il à ce jour réparé ? Qu'en est-il alors du fonctionnement global de la vidéo surveillance ?
- Mr le Maire, où en êtes-vous sur la mise en place des comités de quartiers ?
- Beaucoup de travaux permettent de bénéficier de subventions. Nous n'avons aucun retour chiffré sur ce qui est en cours et/ou va être sollicité. Que pouvez-vous nous en dire ? Pouvez-vous nous présenter un budget d'investissement jusqu'à la fin de votre mandat et les grands axes ?
- Vous nous aviez parlé d'une réunion d'information organisée par TanLib afin de se rapprocher de la population, sonder ses besoins, et éventuellement bâtir une offre mieux adapter. Selon nos informations, l'AO mobilité / transport dont Transdev est actuellement titulaire, va bientôt être renégocié. Ils semblent être désireux de remonter de terrain pour bâtir une offre pérenne. Où en êtes-vous de vos contacts ?

Malgré ce triste état de fait, nous poursuivons notre action et continuerons à vous représenter.

Merci pour votre confiance.

Michel Voineau  
 Conseiller Municipal

P/O l'Equipe Bessines Naturellement

Contactez-nous sur notre adresse mail : [bessinesnaturellement@gmail.com](mailto:bessinesnaturellement@gmail.com)



## La Croix Hosannière du cimetière de Bessines

Article rédigé par Alain LUSSEULT, Conseiller Municipal

### Avant les travaux



On ne peut plus l'ignorer tant elle impose sa fraîche blancheur. De discrète, elle est devenue altière. Implantée dans le cimetière en bordure de la voie jacquaire (voie des Plantagenets), elle invite à l'arrêt. En levant le regard, son élégance transparaît. En lisant la description de J. Berthele en 1896, c'est moins évident : « c'est une pyramide quadrangulaire dont les arrêtes sont amorties en tores. Elle repose sur un piédestal cubique mouluré ».

Une inscription mentionne qu'elle a été érigée en 1771 à la demande de l'abbé Bert, alors curé de la paroisse. Son implantation Est Ouest au milieu de tombes de notables relève d'un choix. Isolée à l'origine, la croix s'est vue joutée par des tombes. La plus récente est celle de l'abbé Berthelot (1872-1946), curé de Bessines pendant 43 ans. Les fidèles rassemblés près de la croix avaient une prière pour chacun d'eux, une façon de perpétuer leurs mémoires. En son sommet nous apercevons le christogramme IHS, trois premières lettres du mot Jésus en grec, ou pour les latinistes « Jésus Sauveur des Hommes. »

Ces rassemblements avaient lieu à l'occasion des processions rituelles, pour les Rameaux et lors des Rogations.

### Après les travaux



La fête des Rameaux se célèbre encore de nos jours. Les fidèles de l'époque, déposaient l'hosanne (rameaux de buis) en chantant des Hosannas à la gloire de Dieu... **d'où l'appellation Croix Hosannière.**

Les processions des rogations sont tombées en désuétude. Jadis, les 3 jours précédant l'Ascension voyaient des fidèles défiler derrière le prêtre en chantant au travers de la campagne pour implorer des récoltes abondantes.

Usée par le temps, la croix était devenue menaçante ; une restauration s'imposait.

Elle a été réalisée dans le respect des règles administratives et techniques par une entreprise habilitée à œuvrer sur les mobiliers inscrits. Ainsi dépose, restauration et repose ont pu être effectuées dans les règles de l'art sous l'œil attentif et bienveillant de Madame GERI (Mission Patrimoine Conseil Départemental 79)

La Croix Hosannière, objet mobilier inscrit à l'inventaire supplémentaire par arrêté du 26 novembre 2021, a fait l'objet d'une restauration complète à la demande du Maire Christophe Guinot.

Ces travaux bénéficient d'une substantielle subvention.

Toutes ces actions, L'Eglise Saint Caprais, le monument aux morts, la Croix Hosannière s'inscrivent dans un plan global d'actualisation du cimetière et de son embellissement.



## L'agenda des manifestations



- **Championnat départemental seniors de Tennis, les 11 décembre 2022, 22 et 29 janvier 2023** au gymnase du Gros Buisson,
- **Randonnée à Mazières/Béronne avec le Club des Randonneurs Bessinois, le dimanche 15 janvier**, départ 8h15 place Ézimé
- **Assemblée Générale du Club Détente et Loisirs, le mardi 10 janvier à 14h30** à la salle Noisy,
- **Assemblée Générale des Anciens Combattants, le samedi 14 janvier à 14h30** à la salle Noisy,
- **Assemblée Générale d'ASCOBE, le samedi 21 janvier à 17h30** à la salle Noisy,
- **Parc Indoor (structure gonflable et parcours) organisé par l'APE, les 21 et 22 janvier** à la salle de La Grange,
- **Concours de belote par le Club Détente et Loisirs, le samedi 28 janvier** à la salle de La Grange,
- **Concours de belote par les Anciens Combattants, le samedi 18 février** à la salle de La Grange,
- **Loto par Bessines Animation, en février (date à fixer)** à la salle de La Grange.

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : [communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)**





## Infos diverses

### Le champ d'Angélique replanté



L'association niortaise de Promotion de l'Angélique a organisé, avec l'aide du Comité des Fêtes et de la municipalité, qui a mis à disposition le champ, **le samedi 19 novembre, un événement qui a réuni une quinzaine de Bessinois, pour replanter 300 pieds d'Angélique** dans le champ situé rue François Guibert, à côté des jardins partagés.

Le président de l'Association, Tony SUAUD, en a profité pour présenter la sortie d'un ouvrage sur la "Marquise des Anges", prévue en octobre 2023, qui retracera l'histoire de cette plante emblématique du Marais Poitevin, et qui proposera une trentaine de recettes de chefs !



Les bénévoles réunit le 19 novembre  
- Crédit photo Comité des Fêtes Bessines



Les travaux d'aménagement du plateau sport de l'école Jean Richard se sont terminés par le marquage de 3 terrains de basket et 1 terrain de handball, le 19 octobre dernier.

### École Jean Richard

Les enfants vont dorénavant pouvoir profiter pleinement de cet espace remis en valeur ces derniers mois, dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire !

### Station Service



#### Ouverture de la station-service Leclerc

Accessible depuis la route de La Rochelle, au niveau de la rue des Grues, la nouvelle station-service a ouvert ses portes le lundi 14 novembre. Pas moins de 20 pompes à essence et 6 stations de recharge de véhicules électriques sont à disposition des usagers.

### Transports

#### Réunion publique Mobilité

**le 12 décembre 2022 à 20H à la salle Noisy,**

pour adapter au mieux l'offre de transports de l'Agglomération (TAN) aux besoins des Bessinois.

Plusieurs objectifs : Mieux connaître l'offre de transport proposée par l'agglomération et leur communiquer nos besoins d'évolution (modifications horaires, nouvel arrêt,...)

### Comités de quartiers

#### Réunion publique

**"Comités de quartiers"**

**le 20 janvier 2023 à 20h à la salle Noisy**

Une réunion d'information pour relancer les comités de quartiers aura lieu le vendredi 20 janvier 2023, à 20h à la salle Noisy.

Toutes les personnes intéressées pour participer à la vie de leur quartier sont conviées à cette réunion

**Vous souhaitez recevoir le BESSINES INFOS par mail ? Envoyez un mail à l'adresse suivante : [communication@mairie-bessines.fr](mailto:communication@mairie-bessines.fr)**

**Publication**

**Directeur de la publication :**

Christophe GUINOT

**Date de bouclage :**

30 novembre 2022

**Rédaction / conception :**

Commission communication composée de Marcel BOEUF, Grégory PREUSS, Alain LUSSEAU, Patricia BIZARD, Isabelle ABDI JEANNEAU et Bérenger BILLEROT

**Édition : Novembre/Décembre 2022**

**Tirage : 900 exemplaires**  
ZapTV79

